



**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE KAMOURASKA  
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE**

### **AVIS PUBLIC**

La Municipalité de Rivière-Ouelle procédera à la vidange des fosses septiques sur son territoire à partir du 23 mai 2022. Les propriétaires concernés par la vidange des fosses septiques 2022 recevront un avis par la poste afin de les informer des consignes à respecter pour assurer une vidange efficace.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter madame Julie Bédard, secrétaire-réceptionniste au 418 856-3829 poste 201.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 27 avril 2022.

Chantale Caron  
Directrice générale et greffière-trésorière